

Lanrezac (Louis-Charles-Henri) 1874-1966

Associé-correspondant national (1948-1966)

Henri Lanrezac est né à Annecy le 3 août 1874, fils de Charles-Louis-Marie Lanrezac (1852-1925), alors lieutenant au 30^e régiment d'infanterie, et de Félicité-Marie-Louise Dutau. Son père, Charles Lanrezac, le futur général commandant de la 5^e armée en 1914, fut limogé pour avoir reculé devant l'avance allemande à Thuin, bien qu'il ait sauvé son armée, gagné la bataille de Guise et contribué à la victoire de la bataille de la Marne. L'écharpe de Grand-Croix de la Légion d'honneur lui fut remise par le maréchal Pétain en 1924.

Saint-cyrien de la promotion Alexandre III (1894-1896), sous-lieutenant, il est affecté au 148^e régiment d'infanterie de Langres le 1^{er} octobre 1896 et promu lieutenant le 1^{er} octobre 1898. Il est alors placé hors cadre pour être envoyé au Soudan français où, pendant trois années, du 27 novembre 1898 au 19 avril 1901, il commande le cercle de Nioro dans la région de Kayes, siège principal du Soudan, ayant sous ses ordres une force locale, un corps d'infanterie de gardes-frontières formé de tirailleurs soudanais. Il est l'un des acteurs de l'achèvement de la conquête de l'Afrique de l'Ouest par les Français et l'un des témoins oculaires importants. Photographe de premier plan, passionné, il fixe notamment la capture du chef de guerre Samory Touré, son transfert à Kayes puis à Saint-Louis-du-Sénégal pour son procès et l'exil.



Henri Lanrezac. Saint-Louis du Sénégal. 1910
Courtoisie Galerie Jean-Louis Ceccarini, Paris

Il sert ensuite au 24^e régiment d'infanterie de Bernay (Octobre 1901-février 1909) et effectue des missions secrètes en Allemagne (1906) puis des services au haut-commissariat aux États-Unis et au Canada en 1908, dans le cadre de la mission officielle française pour le tricentenaire de la fondation de Québec. Capitaine le 29 mars 1909, il est affecté au 1^{er} régiment de tirailleurs algériens (Mars 1909-mars 1911). Commandant d'une compagnie de tirailleurs, il est en Algérie (Août-septembre 1909) puis, sous Lyautey, fait campagne contre les Ait Bouchouen dans l'extrême sud marocain et occupe les confins sud algéro-marocains (septembre 1909-août 1910). Il se distingue aux affaires de Kedvis et de Talsint, les 25 et 29 mai 1910. Il

est à nouveau en Algérie d'octobre 1910 à mars 1911 puis affecté au 136^e régiment d'infanterie de Cherbourg (Mars 1911). Elève de l'École de guerre de 1911 à 1913, il est stagiaire à l'état-major du commandement des places du groupe d'Épinal en janvier 1913.

Durant la Grande Guerre, il est affecté à l'état-major de la 141^e brigade sur le front des Vosges (Février 1915) puis à l'état-major de la 76^e division d'infanterie (Novembre 1915). Il fait l'objet d'une citation rétroactive du 15 février 1918 à l'ordre de l'infanterie de la 71^e division :

« En février et mars 1915, s'est dépensé sans compter dans les combats livrés autour de Badonviller et de la Chapelotte, exécutant de nombreuses reconnaissances sous des feux des plus violents. Pendant l'attaque du bois du Chamois, le 22 mai 1915, a assuré le service de renseignements d'un observatoire aérien situé à 1.100 mètres de la première ligne adverse n'offrant aucune protection et encadré par l'artillerie ennemie ».

Il est capitaine au 46^e régiment d'infanterie lorsqu'il est grièvement blessé à Douaumont le 23 mai 1916 et devient invalide à 70%. Il obtient une nouvelle citation à l'ordre de la 2^e armée du 26 septembre 1916 :

« Au front depuis le début de la campagne, grièvement blessé le 23 mai 1916 en se portant à la tête de ses compagnies à l'attaque des tranchées allemandes. A donné un bel exemple d'énergie en insistant pour ne pas être évacué ».

Chef de bataillon en avril 1916, il est chef du 1^{er} bureau du VII^e corps d'armée (Novembre 1916-août 1918). Il est à nouveau cité, à l'ordre de ce corps le 14 janvier 1918 :

« Toujours sur la brèche sans souci du danger quand il s'agit de connaître les besoins de la troupe. S'est particulièrement fait remarquer dans la préparation de l'action offensive qui a libéré les abords de la Cote 314 [devant Verdun] en novembre [le 25] 1917 ».

Il sert ensuite à l'état-major du maréchal Foch, chargé de travaux et études de statistiques pour la conférence de paix de Paris (Août 1918-novembre 1919). Il est enfin affecté à l'état-major du XXI^e corps d'armée à Épinal (Novembre 1919-décembre 1920). En 1920, il sert au Service de la propagande de la mission militaire française en Pologne en 1920. Placé en non activité pour infirmité temporaire, il prend sa retraite anticipée car, bien que proposé pour le grade supérieur par Foch, il est rayé du tableau d'avancement pour avoir défendu son père.

Titulaire de trois citations, chevalier de la Légion d'honneur le 11 juillet 1914, il est fait officier le 13 août 1920. Il est titulaire de la Médaille coloniale avec agrafes « Soudan », « Sénégal » et « Afrique occidentale française », de la Médaille commémorative du Maroc. Il est encore chevalier de l'Étoile Noire du Bénin et de l'Aigle blanc de Serbie (1^{er} avril 1919).

Après son départ de l'armée, Henri Lanrezac est inspecteur des services administratifs puis adjoint au contrôleur des services financiers des mines domaniales de la Sarre à Sarrebruck (1920-1935). Défenseur des intérêts matériels historiques de la France dans la Sarre, il fonde *Le Journal des Français de la Sarre* et la Société des amis de la Sarre qui publie dix volumes de mémoires et sept cahiers sarrois. Ces publications sont récompensées par le prix de la langue française et la médaille de vermeil de l'Académie française en 1934. L'Association crée une médaille frappée avec le coin ayant servi en 1683 lors de la fondation de Sarrelouis. Lanrezac est également vice-président de l'Association française de la Sarre dont il est l'un des fondateurs. En cette période, il s'agit de contrebalancer l'influence allemande – et nazie – qui s'exerce de façon de plus en plus vive au fur et à mesure qu'approche la date du referendum fixée à janvier 1935.

Après l'échec français et le rattachement de la Sarre à l'Allemagne, le commandant Lanrezac rentre à Lunéville. Il adhère au Parti social français, parti conservateur fondé le 6 juillet 1936 par le colonel de La Rocque, dont il préside la section de Lunéville. Il s'intéresse à nouveau à la situation de la Sarre, repassée sous tutelle française en 1945 et devient vice-

président du Comité nancéien des questions sarroises créé en juin 1945. Il multiplie les conférences sur la Sarre, données à Paris, à Nancy et ailleurs. Ses travaux portent sur le Soudan français, sur son père (Un commandant d'armée en action, le général Lanrezac) sur Lyautey (La méthode de guerre de Lyautey en action, récit d'une campagne de guerre dans l'extrême sud marocain). Il collabore au dictionnaire militaire Berger-Levrault et est rédacteur à la Vulgarisation scientifique de Paris. Il est encore un infatigable conférencier qui donne près de 300 conférences en France, en Belgique, au Canada, en Suisse, en Allemagne et aux États-Unis. Il traite de « La France et ses aspects », « le roman naturaliste en France », « L'âme de la France et le drapeau tricolore », « Une province française, la Normandie », « La littérature française et le vrai visage de la France », « La 5^e armée en août 1914 », « La question d'Alsace-Lorraine » « La création de l'empire colonial français » ; il évoque également le Soudan, le Maroc du Sud, les provinces françaises.

Mais le commandant Lanrezac se consacre particulièrement au château de Lunéville et à ses bosquets, dévastés pendant la guerre, qu'il convient de restaurer. En 1947, il prend la présidence de la Société des beaux-arts et arts industriels de Lunéville à la suite du médecin-général-inspecteur Delorme et en est le président d'honneur en 1952. Il pense que « le théâtre est un moyen puissant de faire connaître aux habitants d'une province les fastes principaux de son histoire » et c'est pourquoi il se fait auteur dramatique à 75 ans. Lors des fêtes de Lunéville de juillet 1948, à l'occasion de la remise en état des bosquets et du bicentenaire de l'arrivée à Lunéville de Voltaire et de la marquise du Châtelet, il fait jouer « Stanislas devant son destin », drame historique en cinq actes, et à celles de juillet 1950, des « Histoires tirées de l'histoire de Lunéville ». Il compose encore « René II d'Anjou et le Téméraire ». Il devient membre de la société des auteurs dramatiques. Il aurait souhaité doter Nancy d'un théâtre populaire historique et faire de Nancy un centre théâtral de l'histoire et du folklore lorrain mais ne réussit pas à intéresser la ville.

Le commandant Lanrezac appartenait avant la guerre à la Fédération historique lorraine, qu'il aurait souhaité voir recréer. Il a été reçu membre correspondant de l'Académie nationale de Metz en 1930 et membre de la Société d'archéologie lorraine en février 1937. Il était également membre de la Société royale du Canada. Il a été fait chevalier des Palmes académiques. Par lettre du 27 mars 1948, il fait acte de candidature à l'Académie de Stanislas. À la suite du rapport présenté le 7 mai par André Rosambert, il est élu associé-correspondant national. Il fait deux communications : « La bataille de Nancy de 1477 au théâtre du XIX^e siècle » (25 avril 1952, non publiée) et « Stanislas et ses détracteurs » (20 avril 1956, non publiée). En 1963, usé par l'âge, il renonce à assister à la séance publique de l'Académie du 15 novembre au cours de laquelle le recteur Paul Imbs doit évoquer « Le trésor de la langue française » et s'en excuse par ce couplet :

« Hélas, je suis dans ma 90^e année et
C'est vraiment dommage.
Je ne suis qu'une vieille ruine, mais fort sage.
Malgré le très grand et noble plaisir,
Qu'offre une conférence qui comblerait mes désirs,
En ma maison, obligé de demeurer,
Par ma faiblesse, contraint de s'y calfeutrer,
Ne pourrai à Nancy me rendre,
Regrette de ne pouvoir M. Imbs entendre »

Henri Lanrezac a épousé, à Lunéville le 1^{er} avril 1902, Henriette-Marie Lallemand, fille de Marie-Jean-Louis-Marie-Octave Lallemand, médecin aide-major au 23^e régiment de dragons. Il est père de Monique (1903-1973) et de Pierre (1910-1988), ingénieur en électronique, officier de réserve du 8^e régiment d'artillerie.

Le commandant Lanrezac est mort à Lunéville le 9 mai 1966. Ses obsèques sont célébrées en l'église Saint-Jacques. À l'Académie de Stanislas, son éloge est prononcé par le président Rosambert le 12 mai 1966. Sa mémoire est évoquée dans le rapport du secrétaire annuel de l'année 1965-1966. [Alain Petiot. Juillet 2025]



Le capitaine Lanrezac. 1914
Service historique de la Défense

Archives de l'Académie de Stanislas, dossier du commandant Lanrezac ; Archives nationales, Légion d'honneur, 19800035/692/79171 ; Archives de la Seine, recrutement militaire, D 4 R1 787, n° 397 ; *L'Éclair de l'Est* (12 juin 1945, 6-7 juillet 1947, 16-18 mai 1948, 28 mai 1948) ; *Mémoires de l'Académie de Stanislas* (1964-1966), p. 249-252, 259 ; J.-P. G, « Le portrait du jour. Le commandant Lanrezac », *L'Éclair de l'Est* (6-7 juin 1948) ; *Le Pays Lorrain*, (1966), p. 136 ; Service historique de la Défense, GR 6Ye 37422 ; Jacques TOMMY-MARTIN et Jean-Claude BONNEFONT, Table alphabétique des publications de l'Académie de Stanislas (1950-2000), Académie de Stanislas, Nancy, imprimerie municipale, 2003, p. 98.